

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 19207  
Numéro SIREN : 424 722 130  
Nom ou dénomination : FT MARINE

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2022 sous le numéro de dépôt 75846

# **FT MARINE**

Société par actions simplifiée

21, rue Jasmin

75016 Paris

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

## FT MARINE

Société par actions simplifiée

21, rue Jasmin  
75016 Paris

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

---

À l'Associé unique de la société FT MARINE,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FT MARINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels qui décrit les changements de méthode comptable relatifs à :

- l'application de la mise à jour par le Collège de l'ANC le 5 novembre 2021 de la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013, relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires et ayant introduit un choix de méthodes pour la répartition des droits à prestation pour les régimes à prestations définies ;
- l'application de la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013, relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires s'agissant de la comptabilisation immédiate au compte de résultat de tous les écarts actuariels et du coût des services passés constatés sur la période.

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures,



telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à

la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son

exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 10 mai 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Christophe PATRIER

# **COMPTES ANNUELS**

**FT MARINE**

**Société par actions simplifiée**

**21 Rue Jasmin 75016 PARIS 16E**

**DATE DE CLOTURE : 31/12/2021**

# Sommaire

<a href="#">Page de garde.....</a>	<a href="#">1</a>
<a href="#">Sommaire.....</a>	<a href="#">2</a>
<a href="#">Bilan - Actif.....</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">Bilan - Passif.....</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">Compte de résultat.....</a>	<a href="#">5</a>
<a href="#">Compte de résultat (suite).....</a>	<a href="#">6</a>
<a href="#">Activité et faits marquants.....</a>	<a href="#">7</a>
<a href="#">Evènements post-clôture.....</a>	<a href="#">9</a>
<a href="#">Règles et méthodes comptables.....</a>	<a href="#">10</a>
<a href="#">Actif- Informations.....</a>	<a href="#">15</a>
<a href="#">Immobilisations.....</a>	<a href="#">16</a>
<a href="#">Sté mère, filiales, participa.....</a>	<a href="#">17</a>
<a href="#">Stocks et en-cours.....</a>	<a href="#">20</a>
<a href="#">Etat des échéances des créances.....</a>	<a href="#">21</a>
<a href="#">Comptes de régularisation actif.....</a>	<a href="#">22</a>
<a href="#">Passif - Informations.....</a>	<a href="#">23</a>
<a href="#">Variation des capitaux propre.....</a>	<a href="#">24</a>
<a href="#">Provisions inscrites au bilan.....</a>	<a href="#">25</a>
<a href="#">Etat des échéances des dettes.....</a>	<a href="#">26</a>
<a href="#">Compte de régularisation passif.....</a>	<a href="#">27</a>
<a href="#">Ventilation Chiffre d'affaires.....</a>	<a href="#">29</a>
<a href="#">Charges et produits exceptionnels.....</a>	<a href="#">31</a>
<a href="#">Autres informations.....</a>	<a href="#">32</a>
<a href="#">Informations sur la Fiscalité.....</a>	<a href="#">33</a>
<a href="#">Fiscalité latente et différée.....</a>	<a href="#">34</a>
<a href="#">Entreprises liées.....</a>	<a href="#">35</a>
<a href="#">Engagements hors bilan.....</a>	<a href="#">36</a>
<a href="#">Engagements de crédit bail .....</a>	<a href="#">37</a>
<a href="#">Ventilation des effectifs par catégorie.....</a>	<a href="#">38</a>

## Bilan actif

BILAN-ACTIF	2021			2020
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	2 021 615	1 902 681	118 934	100 870
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	16 730	0	16 730	230 351
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>2 038 345</b>	<b>1 902 681</b>	<b>135 664</b>	<b>331 221</b>
Terrains	0	0	0	0
Constructions	2 580 550	2 261 075	319 475	398 040
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	135 447 598	119 447 683	15 999 916	11 510 534
Immobilisations en cours	1 052 089	0	1 052 089	6 238 415
Avances et acomptes	19 087 600	0	19 087 600	0
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>158 167 837</b>	<b>121 708 758</b>	<b>36 459 079</b>	<b>18 146 990</b>
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	6 743 628	0	6 743 628	6 742 628
Créances rattachées à des participations	22 542 742	0	22 542 742	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	18 281 727	0	18 281 727	20 844 487
Autres immobilisations financières	61 738	0	61 738	61 738
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>47 629 835</b>	<b>0</b>	<b>47 629 835</b>	<b>27 648 854</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>207 836 017</b>	<b>123 611 439</b>	<b>84 224 578</b>	<b>46 127 066</b>
Matières premières, approvisionnements	1 017 694	0	1 017 694	660 311
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	3 409 812	0	3 409 812	3 409 812
Marchandises	0	0	0	0
<b>TOTAL Stock</b>	<b>4 427 506</b>	<b>0</b>	<b>4 427 506</b>	<b>4 070 123</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	2 324 156	0	2 324 156	3 043 898
Clients et comptes rattachés	36 391 666	1 060 656	35 331 010	24 645 873
Autres créances	1 864 665	0	1 864 665	1 659 741
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
<b>TOTAL Créances</b>	<b>40 580 488</b>	<b>1 060 656</b>	<b>39 519 832</b>	<b>29 349 511</b>
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	39 038	0	39 038	139 961
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>39 038</b>	<b>0</b>	<b>39 038</b>	<b>139 961</b>
Charges constatées d'avance	261 174	0	261 174	47 536
<b>Total Actif Circulant (III)</b>	<b>45 308 206</b>	<b>1 060 656</b>	<b>44 247 550</b>	<b>33 607 130</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	13 678		13 678	32 069
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>253 157 901</b>	<b>124 672 095</b>	<b>128 485 806</b>	<b>79 766 265</b>

## Bilan passif

BILAN-PASSIF	2021	2020
Capital social ou individuel dont versé : 52 047 520	52 047 520	52 047 520
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	0	0
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	2 819 534	2 819 534
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
<b>TOTAL Réserves</b>	<b>2 819 534</b>	<b>2 819 534</b>
Report à nouveau	-12 557 490	-5 772 587
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>11 005 813</b>	<b>-7 362 904</b>
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>53 315 377</b>	<b>41 731 563</b>
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour risques	12 085	23 421
Provisions pour charges	9 982 942	8 282 289
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	<b>9 995 027</b>	<b>8 305 710</b>
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	98 619	1 148
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	0	113 755
<b>TOTAL Dettes financières</b>	<b>98 619</b>	<b>114 903</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	19 087 600	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 503 806	7 398 584
Dettes fiscales et sociales	6 091 460	5 077 897
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 083 344	1 114 221
Autres dettes	10 849 875	8 658 159
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>	<b>50 616 085</b>	<b>22 248 861</b>
Produits constatés d'avance	14 400 706	7 305 204
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>65 115 410</b>	<b>29 668 968</b>
Ecart de conversion Passif (V)	59 992	60 023
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>	<b>128 485 806</b>	<b>79 766 265</b>

## Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	2021			2020
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	8 591 125	66 561 161	75 152 287	50 737 926
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>8 591 125</b>	<b>66 561 161</b>	<b>75 152 287</b>	<b>50 737 926</b>
Production stockée			0	28 926
Production immobilisée			1 221 350	3 055 702
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 086 955	778 515
Autres produits			643 456	222 141
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>78 104 048</b>	<b>54 823 210</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			4 695	0
Variation de stock (marchandises)			0	32 347
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			4 079 310	3 700 015
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			34 262	610 180
Autres achats et charges externes			36 040 799	25 847 938
Impôts, taxes et versements assimilés			720 112	586 470
Salaires et traitements			19 007 765	18 664 200
Charges sociales			7 757 508	7 467 091
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	5 076 257	4 809 804
		Dotations aux provisions	0	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	743 506	178 426
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	754 654	387 000
Autres charges			1 043 099	1 279 503
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>75 261 967</b>	<b>63 562 973</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>2 842 081</b>	<b>-8 739 763</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			10 279 481	1 576 086
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			25 421	15 348
Différences positives de change			-185 778	123 448
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>10 119 124</b>	<b>1 714 881</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			45 085	53 421
Intérêts et charges assimilées			269 696	437 141
Différences négatives de change			-139 656	123 419
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>175 125</b>	<b>613 981</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>9 943 999</b>	<b>1 100 901</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>12 786 080</b>	<b>-7 638 862</b>

## Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	2021	2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	112 823	39 361
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 245 000	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	336 000	631 000
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>4 693 823</b>	<b>670 361</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 313	403
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 734 860	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 622 830	394 000
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>6 359 003</b>	<b>394 403</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)</b>	<b>-1 665 180</b>	<b>275 959</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	115 087	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>92 916 995</b>	<b>57 208 452</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>81 911 182</b>	<b>64 571 356</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>11 005 813</b>	<b>-7 362 904</b>

## Activité de la société

Les comptes de l'exercice couvrent la période du 01/01/2021 au 31/12/2021 soit une durée de 12 mois.

La société FT Marine a pour objet de réaliser directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger, toute prestation dans le domaine des télécommunications sous-marines pouvant couvrir notamment l'ingénierie, les études, la maîtrise d'oeuvre, la fourniture, l'installation et la maintenance de systèmes de télécommunications sous-marines.

Actuellement l'activité de la société est assurée par une flotte de 3 navires effectuant : de la maintenance dans les eaux de la Méditerranée, de la Mer Noire et de la Mer Rouge ainsi que dans les eaux de l'Atlantique, de la Manche et de la Mer du Nord ainsi que de la pose de câbles sous-marins sur l'ensemble du globe.

Par ailleurs, il est à souligner que le ROV Alpha8, embarqué sur le navire « Asean Explorer », opère des réparations de maintenance dans la zone Asie du Sud Est Océan Indien et que les équipes du Département Simec sont susceptibles à la fois de construire des engins sous-marins (ROVs et Charrues) et de réaliser avec leurs propres engins des opérations en eaux peu profondes.

La société a la dénomination de « FT Marine », société par actions simplifiée de droit français (S.A.S), immatriculée en date du 21 octobre 1999.

## Faits marquants

En 2021, les points significatifs en termes d'activité ont été les suivants :

- en maintenance :

Le réalisé annuel de la maintenance (ACMA + MECMA + 2OCMA) affiche un résultat à 435 jours concernant les Running Costs pour un budget à 280 jours et un réalisé 2020 à 262 jours.

- en pose :

L'activité 2021 a atteint un niveau record avec 3 navires intervenant en installation parfois de façon simultanée et ce malgré un Arrêt Technique du "René Descartes" qui a duré plus longtemps que prévu (un mois et demi) en raison des difficultés d'acheminement du matériel et des hommes sur le chantier coréen (pour cause de mesures sanitaires liées à la pandémie) et de cas de COVID à bord ayant entraîné une mise en quarantaine du navire, ce qui a entravé la réalisation de certains des travaux planifiés et provoqué le report de ceux-ci. Au total, l'ensemble des navires de FT Marine a travaillé 433 jours en installation sur 2021 pour un budget à 375 jours et un réalisé 2020 à 339 jours.

Les équipes du Département Simec ont par ailleurs finalisé sur 2021 la construction du nouveau ROV du Teliri pour Elettra avec une livraison et une vente finalisée sur décembre.

Enfin, les équipes du DESS ont réalisé le PLGR et l'atterrissage à Marseille du projet PEACE, en complément de l'installation de la partie Méditerranée (réalisée par le « Pierre de Fermat ») et du PLIB (réalisé par le « Raymond Croze »).

Après une année 2020 difficile où les dérives de planning (imputables à la fois à la pandémie et aux avaries) ont entraîné des reports de facturation et donc de recouvrement impactant de façon significative la trésorerie de l'entreprise, 2021 se présente comme une année exceptionnelle, avec des résultats records ayant contribué au retour à l'équilibre de la trésorerie de la filiale (hors impact du financement du Sophie Germain), l'activité ayant permis la génération de près de 8 M€ de cash sur l'exercice. A moyen terme, les perspectives d'activité sont rassurantes, notamment en installation, avec une activité du René Descartes, navire poseur de la flotte, sécurisée sur 2022 et au-delà via un accord de partenariat long-terme avec NEC, accord qui devrait assurer une activité quasi-continue du navire jusqu'à au moins fin 2023 grâce à des perspectives très favorables sur un marché de l'installation dynamisé par le déploiement de la 5G. Il convient néanmoins d'être prudent par rapport à l'évolution de la situation sanitaire, qui pourrait encore fortement perturber l'activité des navires de la flotte et avoir de sérieuses répercussions sur la situation économique de l'entreprise.

Par ailleurs, l'exercice 2021 a été marqué par la mise en place mise du financement de la construction d'un nouveau navire de maintenance, en remplacement du "Raymond Croze" (qui devra sortir de la flotte en 2023), reposant sur un contrat de crédit-bail fiscal conclu en partenariat avec la CIC. La construction de ce futur navire, baptisé "Sophie Germain", a été confiée au chantier sri-lankais Colombo Dockyard et s'étalera entre 2022 et 2023, pour une livraison prévue mi-2023. La mise en oeuvre dès 2021 de ce financement s'est traduite par l'émission de deux acomptes vers le chantier naval pour un montant total de 19,1 M€, acomptes comptabilisés en avances et acomptes versés sur immobilisations. Ces acomptes ont été financés pour 17,8 M€ par le prêt subordonné, le solde étant financé par tirage sur le prêt bancaire senior. Il est à noter que la Société a reçu en 2021 8,0 M€ de dividendes de la part de sa filiale Chamarel Marine Services.

La Société a également exercé sur l'exercice son option de rachat des parts de la SNC Orange Cable Ship Finance 2012 qui est devenue 100% filiale de FT Marine SAS à compter du 1er janvier 2021. A ce titre, la gérance de la SNC a été transférée à FT Marine SAS en juin 2021.

Enfin, la Société a décidé d'adhérer à l'accord intergénérationnel 2022-2024 tel que mise en place au sein du Groupe Orange.

## Evènements post-clôture

Conformément aux modalités prévues dans le contrat de financement du Pierre de Fermat et suite à l'approbation le 6 janvier 2022 par le Comité de Surveillance de FT Marine SAS de l'opération, il a été décidé de procéder à l'intégration d'Orange Cable Ship Finance 20212 à FT Marine SAS via dissolution sans liquidation (Transmission Universelle de Patrimoine).

Suite à publication de la déclaration de dissolution sans liquidation le 15 mars 2022 et aucun créancier n'ayant fait opposition au terme du délai légal de 30 jours, la SNC a donc été radiée de fait, la TUP devenant donc effective au 15 avril 2022.

Le déclenchement du conflit russo-ukrainien touchant une zone géographique marine sur laquelle opère FT Marine (la Mer Noire), il n'est pas à exclure que son évolution puisse impacter à court ou moyen terme l'activité de l'entreprise, notamment compte tenu de l'évolution à la hausse des coûts de carburants et d'autres effets diffus qui ne sont pas encore quantifiables à date.

## Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général modifié.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Changement de méthodes comptables

Le 5 novembre 2021, l'Autorité des Normes Comptables (ANC) a modifié sa recommandation n°2013-02, en introduisant la possibilité de choisir entre deux méthodes pour la comptabilisation des droits à prestations relatifs aux régimes octroyant un avantage aux salariés présents dans l'entreprise à leur date de départ à la retraite, lequel est plafonné à hauteur d'un montant maximal et conditionné à une durée minimale d'activité au sein de l'entreprise.

S'appuyant sur cette recommandation, la société a décidé, à compter du 1er janvier 2021, de répartir les droits à prestation sur ce type de régime de manière linéaire à compter de la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition desdits droits.

Auparavant, l'engagement était comptabilisé de manière linéaire sur la durée de la carrière du salarié au sein de la société.

Ce changement de méthode comptable affecte à la baisse le montant des engagements constatés au 31 décembre 2020, pour un montant de 1 624 milliers d'euros.

Par ailleurs, la société a également décidé, à compter du 1er janvier 2021, de comptabiliser de manière systématique l'intégralité du montant :

- des écarts actuariels générés sur la période au compte de résultat ; auparavant, conformément à l'option permise par la recommandation ANC 2013-02, la société appliquait la méthode du corridor, laquelle permettait de différer la comptabilisation au compte de résultat des écarts actuariels, et de ne les constater qu'à partir du moment où leur montant cumulé excédait le seuil de 10 % du montant des engagements.

- du coût des services passés constatés sur la période au compte de résultat.

Si le montant des gains actuariels non reconnus au 31 décembre 2020 s'élevait à 1 046 milliers d'euros, celui du coût des services passés non reconnus étaient en revanche nul à fin 2020.

Ces deux changements de méthode à l'initiative de la société conduisent à une meilleure information financière dans un objectif d'harmoniser les méthodes comptables retenues dans les comptes individuels et les méthodes comptables retenues dans les comptes consolidés.

Au titre de ces trois changements de méthode, la société a ajusté à la baisse le montant de sa provision pour engagements de retraite et avantages similaires au 31 décembre 2020, pour un montant net de 578 000 euros, en contrepartie du report à nouveau au 1er janvier 2021.

## Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations est calculé selon le mode linéaire retenu sur les durées suivantes :

- Constructions 25 ans
- Matériels et outillages 3 à 10 ans
- Navires 20 ans
- Composants des navires (1) 30 mois ou 60 mois
- Agencements 5 à 10 ans
- Logiciels d'exploitation 3 ans

(1) : correspond aux arrêts techniques des navires

La société n'immobilise pas les dépenses de recherche et de développement. Il en est de même pour les logiciels développés en interne.

Les dépenses de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées, sauf dans le cas où elles contribueraient à augmenter la productivité ou la durée de vie de l'immobilisation.

Les dépenses liées aux arrêts techniques des navires sont considérées comme des dépenses de première catégorie et de renouvellement d'actifs. Elles sont donc immobilisées comme le préconise le Règlement CRC 2004-06 du 23 novembre 2004.

### Immobilisations financières

#### Participations et autres titres :

Les titres de participation sont inscrits à leur coût historique d'acquisition. Les frais d'acquisition sont inscrits au compte de résultat. La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre leur coût historique d'acquisition et leur valeur actuelle. La valeur actuelle est déterminée en utilisant des indicateurs tels que les capitaux propres sociaux ou la valeur vénale en cas de décision de cession.

Les créances rattachées à des participations concernent des contrats de prêt à moyen ou long termes accordés à des sociétés du groupe Orange et se distinguent des conventions de comptes courants qui permettent principalement la gestion quotidienne de leurs excédents et besoin de trésorerie des sociétés du Groupe.

Les prêts correspondent à des contrats conclus avec des sociétés tierce au Groupe Orange, dont l'échéance est à moyen ou long terme.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation est comptabilisée en fonction de l'analyse des risques de non-recouvrement.

### Evaluation des stocks

Les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur nette probable de réalisation. L'évaluation du stock de carburant des navires s'effectue selon la méthode FIFO.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Une revue des risques individuels sur les clients en retard de paiement permet de déterminer le niveau de dépréciation en tenant compte du risque d'insolvabilité des débiteurs.

Le compte courant a fait l'objet d'une convention de gestion de trésorerie. Il est porteur d'intérêts, au taux du marché.

## Opérations en devises

Les créances et dettes en devises sont évaluées au cours de clôture.

L'écart de conversion en résultant est inscrit au bilan sous la rubrique écart de conversion «actif» ou «passif».

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques, hors opérations dont le taux est garanti par une couverture de change.

## Instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur d'apport ou à leur prix d'acquisition, et donnent lieu, le cas échéant, à des dépréciations pour les ramener à leur valeur probable de vente.

FT Marine gère les risques de marché liés aux variations des cours de change sur certaines opérations commerciales (contrats de pose et de maintenance), en utilisant des instruments financiers (dérivés).

Ces instruments sont utilisés à des fins de couverture et comptabilisées selon le principe de symétrie.

Conformément au règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, les opérations non dénouées à la clôture sont comptabilisées au taux spot, et la différence entre le taux spot et le taux couvert est inscrit au bilan sous la rubrique « Instruments de couverture-Actif » et « Instruments de couverture-Passif ».

Jusqu'à la date de réalisation de ces opérations les couvertures prises constituent des engagements hors bilan.

## Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de FT Marine à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques de FT Marine ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait la société assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources devant probablement être supportée par FT Marine pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée, une information en annexe est alors fournie.

### **Engagements de retraite et avantages similaires :**

Règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires :

Les avantages du personnel regroupent les avantages postérieurs à l'emploi (les engagements de retraite) et les autres avantages à long terme. Le montant des engagements de retraite provisionné résulte d'un calcul actuariel qui tient compte de plusieurs paramètres, notamment l'ancienneté, l'espérance de vie, la rotation du personnel et les hypothèses financières suivantes :

Âge de départ à la retraite : 62 ans

Taux d'actualisation : 0,90 %

Taux d'inflation : 2 %

Augmentation salariale moyenne annuelle : 1,8 %

Dans le cadre d'un accord Groupe signé sur l'emploi des seniors, une provision a été constituée. Cet accord prévoit un dispositif de Temps partiels seniors (TPS), d'une durée minimum de 18 mois et maximum de 3 ans, s'adressant aux fonctionnaires et aux contractuels des entités françaises éligibles à une retraite sans décôte dans les 3 ans et ayant une ancienneté minimum de 15 ans dans le Groupe.

Dans le cadre des renégociations de l'accord intergénérationnel, un nouvel accord Temps Partiel Senior (TPS) s'adressant aux fonctionnaires et aux contractuels des entités françaises éligibles du Groupe Orange, dont FT Marine, à une retraite au plus tard au 1er janvier 2028 et ayant une ancienneté minimum de 15 ans a été signée le 17 décembre 2021. L'évaluation de l'engagement de TPS est sensible aux estimations de la population potentiellement éligible et du taux d'entrée dans les dispositifs (estimé à 70 % en moyenne), ainsi que l'arbitrage qui sera in fine retenu par les bénéficiaires entre les différentes formules proposées.

Le coût du dispositif et la provision correspondante sont sensibles aux estimations de la population potentiellement éligible et du taux d'entrée dans le dispositif ainsi que de l'arbitrage qui sera en fait retenu par les bénéficiaires entre les différentes formules proposées. Les écarts actuariels constatés relatifs au TPS sont immédiatement reconnus au compte de résultat.

### **Produits d'exploitation**

La Société exerce la totalité de ses activités dans le domaine des télécommunications internationales en effectuant la maintenance et la pose de câbles au moyen de navires.

En ce qui concerne les contrats de maintenance, le chiffre d'affaires forfaitaire annuel de chaque contrat est comptabilisé mensuellement au prorata du nombre de jours dans le mois ; les produits liés aux opérations ponctuelles de maintenance sont comptabilisés à l'avancement pendant la période de l'opération.

Pour ce qui concerne les produits de la pose, la Société constate le chiffre d'affaires à l'avancement des contrats, au prorata du nombre de jours réalisés par rapport à la durée prévue du contrat.

FT Marine réalise des opérations de vente à termes de devises pour couvrir une partie du chiffre d'affaires réalisé en devises au titre de certains contrats de maintenance et de pose. La Société étant en mesure de rattacher ces opérations à terme avec le chiffre d'affaires facturé en devises, la comptabilité de couverture est appliquée et le chiffre d'affaires correspondant est constaté au taux couvert.

### Frais de publicité et assimilés

Les frais de publicité, promotion, parrainage, communication et marques sont intégralement comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

### Recours à des estimations

Les estimations concernent principalement les provisions et la détermination du taux d'avancement des contrats. Ces estimations sont fondées sur la base de l'expérience passée et des éléments opérationnels et économiques en présence.

**ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**

**FT MARINE**

**INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - ACTIF**

## Immobilisati

IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Réévaluation	Acqu. et apports, virement	Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		2 106 647	0	145 320	213 622	0	2 038 345	0
Terrains		0	0	0	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 580 550	0	0	0	0	2 580 550	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0	0	0	0	0
	Matériel de transport	56 449	0	1 213 301	0	1 150 000	119 750	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 198 509	0	139 253	0	0	1 337 762	0
	Emballages récupérables et divers	126 301 913	0	9 257 093	0	1 568 919	133 990 087	0
Immobilisations corporelles en cours		6 238 415	0	1 014 828	2 877 943	3 323 211	1 052 089	0
Avances et acomptes		0	0	19 087 600	0	0	19 087 600	0
<b>TOTAL (III)</b>		<b>136 375 836</b>	<b>0</b>	<b>30 712 075</b>	<b>2 877 943</b>	<b>6 042 130</b>	<b>158 167 837</b>	<b>0</b>
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0	0	0	0
Autres participations		6 742 628	0	22 543 742	0	0	29 286 370	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		20 906 226	0	18 281 727	20 844 487	0	18 343 465	0
<b>TOTAL (IV)</b>		<b>27 648 854</b>	<b>0</b>	<b>40 825 468</b>	<b>20 844 487</b>	<b>0</b>	<b>47 629 835</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>		<b>166 131 337</b>	<b>0</b>	<b>71 682 863</b>	<b>23 936 052</b>	<b>6 042 130</b>	<b>207 836 017</b>	<b>0</b>

## Société mère, filiales et participation

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société :

Les comptes de la société sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés élaborés par Orange Sa

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital
ORANGE	SA	10 640 226 396

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
<b>A. Renseignements détaillés(1) (2)</b>										
<b>Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)</b>										
CHAMAREL	5 960 530	3 248 716	100	6 741 104	6 741 104			14 204 147	2 854 838	
OCSF	#####	(50 937 460)	100	1 000	1 000			4 535 756	2 669 000	
<b>Participations (10 à 50% du capital)</b>										
<b>B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.</b>										
Filiales françaises (ensemble)										
étrangères (ensemble) (3)										
sociétés françaises										
sociétés étrangères										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.

## Amortissements

SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 775 425	127 256	0	1 902 681
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements	2 182 510	78 566	0	2 261 075
Installations techniques, matériels et outillages		0	0	0	0
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	0	0	0	0
	Matériel de transport	37 444	9 701	0	47 145
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 041 200	106 474	0	1 147 674
	Emballages récupérables et divers	114 967 693	4 854 091	1 568 919	118 252 864
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)</b>		<b>118 228 846</b>	<b>5 048 831</b>	<b>1 568 919</b>	<b>121 708 758</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>120 004 271</b>	<b>5 176 087</b>	<b>1 568 919</b>	<b>123 611 439</b>

## Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	710 105	743 506	392 955	1 060 656
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>710 105</b>	<b>743 506</b>	<b>392 955</b>	<b>1 060 656</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		743 506	392 955	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				0

## Stocks et en cours

BILAN-ACTIF	2 021			2 020
	MONTANT BRUT	PROVISION	MONTANT NET	MONTANT NET
Stock de carburant	1 017 694	0	1 017 694	660 311
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	3 409 812	0	3 409 812	3 409 812
Marchandises	0	0	0	0
<b>TOTAL Stock</b>	<b>4 427 506</b>	<b>0</b>	<b>4 427 506</b>	<b>4 070 123</b>

Les stocks de carburant, valorisés selon la méthode FIFO en comptabilité, s'élèvent à 1 018 K€ au 31/12/2021. La valeur de marché du stock au 29 /11/21 (constatée à 553 € le m3 correspondant au dernier soutage réalisé avant la clôture) s'élève à 922 K€.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée compte tenu de l'utilisation certaine de ce stock de carburant.

Avances et acomptes versés sur commandes	2 324 156	0	2 324 156	3 043 898
--	-----------	---	-----------	-----------

## Etat des échéances des créances

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
	Créances rattachées à des participations	22 542 742	22 542 742	0
	Prêts	18 281 727	0	18 281 727
	Autres immos financières	61 738	0	61 738
	<b>TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>40 886 207</b>	<b>22 542 742</b>	<b>18 343 465</b>
	Clients douteux ou litigieux	1 060 656	1 060 656	0
	Autres créances clients	35 331 010	35 331 010	0
	Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0
	Personnel et comptes rattachés	96 694	96 694	0
	Securité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	649 165	649 165	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	171 375	171 375	0
	Groupes et associés	13 441	13 441	0
	Débiteurs divers	933 990	933 990	0
	<b>TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>38 256 331</b>	<b>38 256 331</b>	<b>0</b>
	Charges constatées d'avance	261 174	261 174	0
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>79 403 712</b>	<b>61 060 247</b>	<b>18 343 465</b>
	Prêts accordés en cours d'exercice	18 281 727		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	0		
	Prêts et avances consentis aux associés	0		

## Comptes de régularisation

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Loyers et charges locatives	219 394	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>261 174</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

AUTRES COMPTES DE REGULARISATION	2021		2020
	Brut	Net	Net
Frais d'émission d'emprunt à étaler	0	0	0
Prime de remboursement des obligations	0	0	0
Ecarts de conversion actif	13 678	13 678	32 069

**ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**

**FT MARINE**

**INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - PASSIF**

## Nombre et valeur nominale des composants du capital social

Le capital social de la société FT Marine se décompose comme suit :

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2020	Valeur nominale en Euros
Actions ordinaires	52 047 520			52 047 520	10
Actions amorties				0	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				0	
Actions préférentielles				0	
Parts sociales				0	
Certificats d'investissement				0	
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

### Affectation du résultat de l'exercice précédent :

Les comptes de l'exercice 2020 font apparaître une perte de 7 362 904 €. Selon la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes, ce bénéfice a été affecté :  
au report à nouveau pour la totalité.

### Variation de capital :

## Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	52 047 520						52 047 520
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	0						0
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	2 819 534						2 819 534
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau (1)	-5 772 587	578 000			-7 362 904		-12 557 491
Résultat de l'exercice	-7 362 904	11 005 813			7 362 904		11 005 813
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>41 731 563</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>53 315 376</b>

(1) L'impact de 578 000 euros au report à nouveau est lié aux changements de méthode comptable relatifs à la comptabilisation des avantages au personnel

## Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
<b>TOTAL (I)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour litige	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	23 421	12 085	23 421	12 085
Provisions pour avantages au personnel (1)	3 823 576	368 000	1 272 000	2 919 576
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges (2)	4 458 713	2 942 654	338 000	7 063 367
<b>TOTAL (II)</b>	<b>8 305 710</b>	<b>3 322 739</b>	<b>1 633 421</b>	<b>9 995 027</b>
<b>TOTAL (I + II)</b>	<b>8 305 710</b>	<b>3 322 739</b>	<b>1 633 421</b>	<b>9 995 027</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		754 654	694 000	
Dont dotations et reprises financières		45 085	25 421	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		2 523 000	336 000	

(1) La reprise de provisions pour avantage au personnel de 1 272ke tient compte d'une reprise non inscrite au résultat de l'exercice mais au report à nouveau pour 578ke dû au changement de méthode de l'indemnité de départ à la retraite.

(2) comprend les provisions CET et TPS

## Etat des échéances des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	98 619	98 619	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers	0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	13 503 806	13 503 806	0	0
Personnel et comptes rattachés	3 987 132	3 987 132	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 991 697	1 991 697	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	24 659	24 659	0
	Obligations cautionnées	0	0	0
	Autres impôts	87 972	87 972	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 083 344	1 083 344	0	0
Groupes et associés	9 549 883	9 549 883	0	0
Autres dettes	1 299 992	1 299 992	0	0
Dette représentative de titres empruntés	0	0	0	0
Produits constatés d'avance	14 400 706	14 400 706	0	0
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>46 027 810</b>	<b>46 027 810</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice	0			

## Comptes de régularisation - passif

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Contrats de maintenance	4 268 803	0	0
Projets divers	10 131 903	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>14 400 706</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Ecart de conversion passif	2021	2020
	Montant	Net
Ecart de conversion passif	59 992	60 023

**ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**

**FT MARINE**

**INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE  
RESULTAT**

## Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	2021	2020	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	0	0	0%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	75 152 287	50 737 926	48%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	8 591 125	1 980 878	334%
Chiffres d'affaires nets-Export	66 561 161	48 757 048	37%
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>75 152 287</b>	<b>50 737 926</b>	<b>48%</b>

## Charges à payer

Charges à payer	Montant
Intérêts sur emprunts obligataires convertibles	0
Intérêts sur autres emprunts obligataires	0
Intérêts sur emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Intérêts sur emprunts et dettes financières divers	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 483 670
Dettes fiscales et sociales	4 644 755
Autres dettes	176 523
<b>Total</b>	<b>8 304 947</b>

Charges à payer	Montant
FNP FRNS BIENS ET SERVICES	3 461 456
FNP FRNS IMMOS	22 214
DETTE PROVISIONNEE CONGES PAYES	2 415 235
DETTES PROVISION. PR PARTICIP.	115 087
SALAIRES - AUTRES CHARGES A PAYER	1 242 812
ORGANISMES SOCIAUX-CONGES PAYES	727 890
PERSONNEL CHARGES A PAYER	143 731
AVOIR A ETABLIR	176 523
<b>TOTAL</b>	<b>8 304 947</b>

## Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	11 448 949
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0
Etat et autres collectivités publiques	171 375
Autres créances	0
Disponibilités	0
<b>Total</b>	<b>11 620 324</b>

Produits à recevoir	Montant
FAE CLIENTS	11 448 949
ETAT CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR	171 375
<b>TOTAL</b>	<b>11 620 324</b>

## Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AUTRES CHARGES EXC / OP DE GESTION	38	0
VNC DES IMMOS CORPORELLES CEDEES	3 323 211	0
MALIS SUR ORP - AGA	411 649	0
DOT AMTS EXCEPTIONNELS SUR CORPO	99 830	0
DOT PROV AVANTAGES A LONG TERME DU PERSONNEL	2 523 000	0
PDTS EXCEP / OPERAT. DE GESTION	0	83 239
PDTS EXCEP/OPERAT DE GESTION SUR	0	29 584
PCEA IMMOS CORPORELLES CEDEES	0	4 131 245
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	0	113 755
REP PROV AVANTAGES A LONG TERME DU PERSONNEL	0	336 000
<b>TOTAL</b>	<b>6 357 728</b>	<b>4 693 823</b>

(1)

(1) concerne le TPS nouvel accord pour 2 528 ke et une reprise de 5ke pour l'ancien.

**ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**

**FT MARINE**

**AUTRES INFORMATIONS**

## Informations sur la Fiscalité

### Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	12 786 080	0
Résultat exceptionnel	-1 665 180	
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		
Contribution exceptionnelle		
<b>TOTAL</b>	<b>11 120 900</b>	<b>0</b>

Compte tenu de son résultat fiscal, le montant de l'impôt sur les bénéfices s'élève à 0 €. La société fait partie du groupe d'intégration fiscale dont Orange SA est la société tête de groupe.

Le montant des déficits reportables remontés dans le cadre de l'intégration fiscale de Orange SA s'élève à 114 173 929 € au 31/12/2021.

La convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt est supportée par la société comme en l'absence d'intégration fiscale.

Elle est ainsi calculée sur son résultat fiscal propre.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits, correctifs, avoirs fiscaux et crédits d'impôts, sont conservées au niveau de la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

En 2014, FT Marine a renouvelé l'option fiscale pour la taxe forfaitaire au tonnage.

## Fiscalité différée

Libellé	Ouverture	Variation	Clôture
<b>Bases d'accroissement de la dette future d'impôt</b>			
Provisions réglementées	0	0	0
Subventions d'investissement	0	0	0
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M			
Ecart de conversion Actif	32 069	-18 391	13 678
Autres charges déduites d'avance			
Plus values à long terme en sursis d'imposition			
<b>Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt</b>	<b>32 069</b>	<b>-18 391</b>	<b>13 678</b>
<b>Total passif d'impôt futur</b>	<b>8 283</b>	<b>0</b>	<b>3 956</b>
<b>Bases d'allègement de la dette future d'impôt</b>			
Amortissements des logiciels			
Pertes potentielles sur contrat à long terme			
Provisions pour retraites et obligations similaires	-3 823 576	904 000	-2 919 576
Provisions TPS	-1 041 000	-2 185 000	-3 226 000
Autres risques et charges provisionnés			
Charges à payer			
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M			
Provision pour perte de change	-23 421	11 336	-12 085
Ecart de conversion Passif	60 023	-31	59 992
Autres produits taxés d'avance			
Déficits reportables fiscalement		0	0
<b>Total bases d'allègement de la dette future d'impôt</b>	<b>-4 827 974</b>	<b>-1 269 695</b>	<b>-6 097 669</b>
<b>Total actif d'impôt futur</b>	<b>-1 247 066</b>	<b>0</b>	<b>-1 763 690</b>
<b>Situation nette</b>	<b>-1 238 782</b>	<b>0</b>	<b>-1 759 734</b>

(1) Taux d'impôt :

Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :

Contribution sociale sur l'impôt :

28,92%

28,00%

3,30%

25,83%

25,00%

3,30%

## Entreprises liées

---

Les transactions entre les entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marchés, et ne sont donc pas détaillées.

## Engagements hors bilan

EN K EUROS €		Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Catégorie d'engagement	Total					
<b>Engagements donnés</b>						
Cautionnement douanier & LPG Mauritius Telecom et HMN	2 191					2 191
Contrat de location du navire Pierre de Fermat detenu par OCSF (1)	42 513		42 513			
Chantier naval pour la construction du nouveau navire de maintenance Sophie Germain	28 633					28 633
<b>Total engagements donnés</b>	<b>73 337</b>	<b>0</b>	<b>42 513</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>30 824</b>
<b>Engagements reçus</b>						
Contrat de maintenance cable ACMA	33 949					33 949
Contrat de location robot IOCPL	6 122					6 122
Contrat de maintenance cable MECMA	19 084					19 084
Caution solidaire pour acquisition du navire cablier Pierre de Fermat (1)	48 846				48 846	
Caution solidaire pour acquisition du navire cablier Sophie Germain	54 700				54 700	
<b>Total engagements reçus</b>	<b>162 701</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>103 546</b>	<b>59 155</b>
<b>Engagements réciproques</b>						
N/A	0					
<b>Total engagements réciproques</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Obligations contractuelles	Total	Paiements dus par période		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Engagement relatif aux locations simples vis-à-vis d'Orange SA	1 565	983	582	0
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>1 565</b>	<b>983</b>	<b>582</b>	<b>0</b>

(1) Le navire Pierre de Fermat est detenu par OCSF filiale de FT Marine qui sera fusionnée début 2022.

### FT MARINE

Instruments financiers	Souscription	Montant (\$)	Échéance	Cours à terme	Cours de réévaluation	Juste valeur (€)
<b>Position à l'ouverture</b>		<b>3 600 000</b>				<b>-74 482</b>
ACMA	21/12/2021	1 200 000	25/03/2022	1.12972	1.1326	-4519.49
ACMA	21/12/2021	1 200 000	23/06/2022	1.13241	1.1326	-4596.22
ACMA	21/12/2021	1 200 000	23/09/2022	1.13575	1.1326	-4633.93
ACMA	21/12/2021	1 200 000	23/12/2022	1.13966	1.1326	-4787.55
<b>Position au 31/12/2021</b>		<b>4 800 000</b>				<b>-18 537</b>

## Engagements de Crédit-bail

	Navire Pierre de Fermat	Constructions	Matériel	Autres	Total
<b>Valeur d'origine</b>	<b>61 700</b>				<b>61 700</b>
<b>Amortissements :</b>					
· Cumuls exercices antérieurs	19 161				<b>19 161</b>
· Dotation de l'exercice	3 085				<b>3 085</b>
<b>Total</b>	<b>22 246</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22 246</b>
<b>Redevances payées :</b>					
· Cumuls exercices antérieurs	25 936				<b>25 936</b>
· Dotation de l'exercice	0				<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>25 936</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>25 936</b>
<b>Redevances restant à payer :</b>					
· A 1 an au plus	4 267				<b>4 267</b>
· A plus d'1 an et 5 ans au plus	22 543				<b>22 543</b>
· A plus de 5 ans	0				<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>26 810</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>26 810</b>

## Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié	
	2021	2020
Marins	154	150
Non marins	144	150
<b>TOTAL</b>	<b>298</b>	<b>300</b>

L'effectif moyen du personnel est de : 298

## **FT MARINE**

Société par actions simplifiée au capital de 52 047 520 euros  
Siège social : 21, rue Jasmin – 75016 Paris  
424 722 130 RCS Paris

### **PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt deux, le 30 juin à 11 heures, au siège social,

L'Associé Unique de la Société FT MARINE, la société ORANGE PARTICIPATIONS, 432 668 432 RCS PARIS, représentée par le Président Directeur Général, Monsieur Johan VAN DEN CRUIJCE,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Rapport de gestion du Président,
- Un exemplaire des statuts,
- Comptes annuels (bilan, comptes de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Projet de texte de décisions,

A pris les décisions suivantes portant sur :

- o Approbation des comptes et des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- o Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- o Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce ;
- o Pouvoirs en vue des formalités.

#### **PREMIERE DECISION**

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve ces comptes, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 11 005 813 euros.

L'Associé Unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

#### **DEUXIEME DECISION**

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice s'élevant à un montant de 11 005 813 euros au poste « Report à nouveau » qui après affectation se solde à un montant de (1 551 677) euros.

En outre, l'Associé Unique reconnaît qu'au titre des exercices 2018, 2019 et 2020, il n'a pas été distribué de dividendes.

#### **TROISIEME DECISION**

L'Associé Unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de Commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

## QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique confie tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives, et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, qui a été signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a loop and a final upward stroke.

Pour l'Associé Unique,  
ORANGE PARTICIPATIONS  
Johan VAN DEN CRUIJCE,  
Président Directeur Général

# **FT MARINE**

Société par actions simplifiée

21, rue Jasmin

75016 Paris

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

## FT MARINE

Société par actions simplifiée

21, rue Jasmin  
75016 Paris

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

---

À l'Associé unique de la société FT MARINE,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FT MARINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels qui décrit les changements de méthode comptable relatifs à :

- l'application de la mise à jour par le Collège de l'ANC le 5 novembre 2021 de la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013, relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires et ayant introduit un choix de méthodes pour la répartition des droits à prestation pour les régimes à prestations définies ;
- l'application de la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013, relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires s'agissant de la comptabilisation immédiate au compte de résultat de tous les écarts actuariels et du coût des services passés constatés sur la période.

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures,



telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à

la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son

exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 10 mai 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Christophe PATRIER

# **COMPTES ANNUELS**

**FT MARINE**

**Société par actions simplifiée**

**21 Rue Jasmin 75016 PARIS 16E**

**DATE DE CLOTURE : 31/12/2021**

# Sommaire

<a href="#">Page de garde.....</a>	<a href="#">1</a>
<a href="#">Sommaire.....</a>	<a href="#">2</a>
<a href="#">Bilan - Actif.....</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">Bilan - Passif.....</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">Compte de résultat.....</a>	<a href="#">5</a>
<a href="#">Compte de résultat (suite).....</a>	<a href="#">6</a>
<a href="#">Activité et faits marquants.....</a>	<a href="#">7</a>
<a href="#">Evènements post-clôture.....</a>	<a href="#">9</a>
<a href="#">Règles et méthodes comptables.....</a>	<a href="#">10</a>
<a href="#">Actif- Informations.....</a>	<a href="#">15</a>
<a href="#">Immobilisations.....</a>	<a href="#">16</a>
<a href="#">Sté mère, filiales, participa.....</a>	<a href="#">17</a>
<a href="#">Stocks et en-cours.....</a>	<a href="#">20</a>
<a href="#">Etat des échéances des créances.....</a>	<a href="#">21</a>
<a href="#">Comptes de régularisation actif.....</a>	<a href="#">22</a>
<a href="#">Passif - Informations.....</a>	<a href="#">23</a>
<a href="#">Variation des capitaux propre.....</a>	<a href="#">24</a>
<a href="#">Provisions inscrites au bilan.....</a>	<a href="#">25</a>
<a href="#">Etat des échéances des dettes.....</a>	<a href="#">26</a>
<a href="#">Compte de régularisation passif.....</a>	<a href="#">27</a>
<a href="#">Ventilation Chiffre d'affaires.....</a>	<a href="#">29</a>
<a href="#">Charges et produits exceptionnels.....</a>	<a href="#">31</a>
<a href="#">Autres informations.....</a>	<a href="#">32</a>
<a href="#">Informations sur la Fiscalité.....</a>	<a href="#">33</a>
<a href="#">Fiscalité latente et différée.....</a>	<a href="#">34</a>
<a href="#">Entreprises liées.....</a>	<a href="#">35</a>
<a href="#">Engagements hors bilan.....</a>	<a href="#">36</a>
<a href="#">Engagements de crédit bail .....</a>	<a href="#">37</a>
<a href="#">Ventilation des effectifs par catégorie.....</a>	<a href="#">38</a>

## Bilan actif

BILAN-ACTIF	2021			2020
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	2 021 615	1 902 681	118 934	100 870
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	16 730	0	16 730	230 351
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>2 038 345</b>	<b>1 902 681</b>	<b>135 664</b>	<b>331 221</b>
Terrains	0	0	0	0
Constructions	2 580 550	2 261 075	319 475	398 040
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	135 447 598	119 447 683	15 999 916	11 510 534
Immobilisations en cours	1 052 089	0	1 052 089	6 238 415
Avances et acomptes	19 087 600	0	19 087 600	0
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>158 167 837</b>	<b>121 708 758</b>	<b>36 459 079</b>	<b>18 146 990</b>
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	6 743 628	0	6 743 628	6 742 628
Créances rattachées à des participations	22 542 742	0	22 542 742	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	18 281 727	0	18 281 727	20 844 487
Autres immobilisations financières	61 738	0	61 738	61 738
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>47 629 835</b>	<b>0</b>	<b>47 629 835</b>	<b>27 648 854</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>207 836 017</b>	<b>123 611 439</b>	<b>84 224 578</b>	<b>46 127 066</b>
Matières premières, approvisionnements	1 017 694	0	1 017 694	660 311
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	3 409 812	0	3 409 812	3 409 812
Marchandises	0	0	0	0
<b>TOTAL Stock</b>	<b>4 427 506</b>	<b>0</b>	<b>4 427 506</b>	<b>4 070 123</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	2 324 156	0	2 324 156	3 043 898
Clients et comptes rattachés	36 391 666	1 060 656	35 331 010	24 645 873
Autres créances	1 864 665	0	1 864 665	1 659 741
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
<b>TOTAL Créances</b>	<b>40 580 488</b>	<b>1 060 656</b>	<b>39 519 832</b>	<b>29 349 511</b>
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	39 038	0	39 038	139 961
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>39 038</b>	<b>0</b>	<b>39 038</b>	<b>139 961</b>
Charges constatées d'avance	261 174	0	261 174	47 536
<b>Total Actif Circulant (III)</b>	<b>45 308 206</b>	<b>1 060 656</b>	<b>44 247 550</b>	<b>33 607 130</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	13 678		13 678	32 069
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>253 157 901</b>	<b>124 672 095</b>	<b>128 485 806</b>	<b>79 766 265</b>

## Bilan passif

BILAN-PASSIF	2021	2020
Capital social ou individuel dont versé : 52 047 520	52 047 520	52 047 520
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	0	0
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	2 819 534	2 819 534
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
<b>TOTAL Réserves</b>	<b>2 819 534</b>	<b>2 819 534</b>
Report à nouveau	-12 557 490	-5 772 587
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>11 005 813</b>	<b>-7 362 904</b>
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>53 315 377</b>	<b>41 731 563</b>
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour risques	12 085	23 421
Provisions pour charges	9 982 942	8 282 289
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	<b>9 995 027</b>	<b>8 305 710</b>
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	98 619	1 148
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	0	113 755
<b>TOTAL Dettes financières</b>	<b>98 619</b>	<b>114 903</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	19 087 600	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 503 806	7 398 584
Dettes fiscales et sociales	6 091 460	5 077 897
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 083 344	1 114 221
Autres dettes	10 849 875	8 658 159
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>	<b>50 616 085</b>	<b>22 248 861</b>
Produits constatés d'avance	14 400 706	7 305 204
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>65 115 410</b>	<b>29 668 968</b>
Ecart de conversion Passif (V)	59 992	60 023
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>	<b>128 485 806</b>	<b>79 766 265</b>

## Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	2021			2020
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	8 591 125	66 561 161	75 152 287	50 737 926
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>8 591 125</b>	<b>66 561 161</b>	<b>75 152 287</b>	<b>50 737 926</b>
Production stockée			0	28 926
Production immobilisée			1 221 350	3 055 702
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 086 955	778 515
Autres produits			643 456	222 141
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>78 104 048</b>	<b>54 823 210</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			4 695	0
Variation de stock (marchandises)			0	32 347
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			4 079 310	3 700 015
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			34 262	610 180
Autres achats et charges externes			36 040 799	25 847 938
Impôts, taxes et versements assimilés			720 112	586 470
Salaires et traitements			19 007 765	18 664 200
Charges sociales			7 757 508	7 467 091
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	5 076 257	4 809 804
		Dotations aux provisions	0	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	743 506	178 426
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	754 654	387 000
Autres charges			1 043 099	1 279 503
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>75 261 967</b>	<b>63 562 973</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>2 842 081</b>	<b>-8 739 763</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			10 279 481	1 576 086
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			25 421	15 348
Différences positives de change			-185 778	123 448
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>10 119 124</b>	<b>1 714 881</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			45 085	53 421
Intérêts et charges assimilées			269 696	437 141
Différences négatives de change			-139 656	123 419
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>175 125</b>	<b>613 981</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>9 943 999</b>	<b>1 100 901</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>12 786 080</b>	<b>-7 638 862</b>

## Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	2021	2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	112 823	39 361
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 245 000	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	336 000	631 000
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>4 693 823</b>	<b>670 361</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 313	403
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 734 860	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 622 830	394 000
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>6 359 003</b>	<b>394 403</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)</b>	<b>-1 665 180</b>	<b>275 959</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	115 087	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>92 916 995</b>	<b>57 208 452</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>81 911 182</b>	<b>64 571 356</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>11 005 813</b>	<b>-7 362 904</b>

## Activité de la société

Les comptes de l'exercice couvrent la période du 01/01/2021 au 31/12/2021 soit une durée de 12 mois.

La société FT Marine a pour objet de réaliser directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger, toute prestation dans le domaine des télécommunications sous-marines pouvant couvrir notamment l'ingénierie, les études, la maîtrise d'oeuvre, la fourniture, l'installation et la maintenance de systèmes de télécommunications sous-marines.

Actuellement l'activité de la société est assurée par une flotte de 3 navires effectuant : de la maintenance dans les eaux de la Méditerranée, de la Mer Noire et de la Mer Rouge ainsi que dans les eaux de l'Atlantique, de la Manche et de la Mer du Nord ainsi que de la pose de câbles sous-marins sur l'ensemble du globe.

Par ailleurs, il est à souligner que le ROV Alpha8, embarqué sur le navire « Asean Explorer », opère des réparations de maintenance dans la zone Asie du Sud Est Océan Indien et que les équipes du Département Simec sont susceptibles à la fois de construire des engins sous-marins (ROVs et Charrues) et de réaliser avec leurs propres engins des opérations en eaux peu profondes.

La société a la dénomination de « FT Marine », société par actions simplifiée de droit français (S.A.S), immatriculée en date du 21 octobre 1999.

## Faits marquants

En 2021, les points significatifs en termes d'activité ont été les suivants :

- en maintenance :

Le réalisé annuel de la maintenance (ACMA + MECMA + 2OCMA) affiche un résultat à 435 jours concernant les Running Costs pour un budget à 280 jours et un réalisé 2020 à 262 jours.

- en pose :

L'activité 2021 a atteint un niveau record avec 3 navires intervenant en installation parfois de façon simultanée et ce malgré un Arrêt Technique du "René Descartes" qui a duré plus longtemps que prévu (un mois et demi) en raison des difficultés d'acheminement du matériel et des hommes sur le chantier coréen (pour cause de mesures sanitaires liées à la pandémie) et de cas de COVID à bord ayant entraîné une mise en quarantaine du navire, ce qui a entravé la réalisation de certains des travaux planifiés et provoqué le report de ceux-ci. Au total, l'ensemble des navires de FT Marine a travaillé 433 jours en installation sur 2021 pour un budget à 375 jours et un réalisé 2020 à 339 jours.

Les équipes du Département Simec ont par ailleurs finalisé sur 2021 la construction du nouveau ROV du Teliri pour Elettra avec une livraison et une vente finalisée sur décembre.

Enfin, les équipes du DESS ont réalisé le PLGR et l'atterrissage à Marseille du projet PEACE, en complément de l'installation de la partie Méditerranée (réalisée par le « Pierre de Fermat ») et du PLIB (réalisé par le « Raymond Croze »).

Après une année 2020 difficile où les dérives de planning (imputables à la fois à la pandémie et aux avaries) ont entraîné des reports de facturation et donc de recouvrement impactant de façon significative la trésorerie de l'entreprise, 2021 se présente comme une année exceptionnelle, avec des résultats records ayant contribué au retour à l'équilibre de la trésorerie de la filiale (hors impact du financement du Sophie Germain), l'activité ayant permis la génération de près de 8 M€ de cash sur l'exercice. A moyen terme, les perspectives d'activité sont rassurantes, notamment en installation, avec une activité du René Descartes, navire poseur de la flotte, sécurisée sur 2022 et au-delà via un accord de partenariat long-terme avec NEC, accord qui devrait assurer une activité quasi-continue du navire jusqu'à au moins fin 2023 grâce à des perspectives très favorables sur un marché de l'installation dynamisé par le déploiement de la 5G. Il convient néanmoins d'être prudent par rapport à l'évolution de la situation sanitaire, qui pourrait encore fortement perturber l'activité des navires de la flotte et avoir de sérieuses répercussions sur la situation économique de l'entreprise.

Par ailleurs, l'exercice 2021 a été marqué par la mise en place mise du financement de la construction d'un nouveau navire de maintenance, en remplacement du "Raymond Croze" (qui devra sortir de la flotte en 2023), reposant sur un contrat de crédit-bail fiscal conclu en partenariat avec la CIC. La construction de ce futur navire, baptisé "Sophie Germain", a été confiée au chantier sri-lankais Colombo Dockyard et s'étalera entre 2022 et 2023, pour une livraison prévue mi-2023. La mise en oeuvre dès 2021 de ce financement s'est traduite par l'émission de deux acomptes vers le chantier naval pour un montant total de 19,1 M€, acomptes comptabilisés en avances et acomptes versés sur immobilisations. Ces acomptes ont été financés pour 17,8 M€ par le prêt subordonné, le solde étant financé par tirage sur le prêt bancaire senior. Il est à noter que la Société a reçu en 2021 8,0 M€ de dividendes de la part de sa filiale Chamarel Marine Services.

La Société a également exercé sur l'exercice son option de rachat des parts de la SNC Orange Cable Ship Finance 2012 qui est devenue 100% filiale de FT Marine SAS à compter du 1er janvier 2021. A ce titre, la gérance de la SNC a été transférée à FT Marine SAS en juin 2021.

Enfin, la Société a décidé d'adhérer à l'accord intergénérationnel 2022-2024 tel que mise en place au sein du Groupe Orange.

## Evènements post-clôture

Conformément aux modalités prévues dans le contrat de financement du Pierre de Fermat et suite à l'approbation le 6 janvier 2022 par le Comité de Surveillance de FT Marine SAS de l'opération, il a été décidé de procéder à l'intégration d'Orange Cable Ship Finance 20212 à FT Marine SAS via dissolution sans liquidation (Transmission Universelle de Patrimoine).

Suite à publication de la déclaration de dissolution sans liquidation le 15 mars 2022 et aucun créancier n'ayant fait opposition au terme du délai légal de 30 jours, la SNC a donc été radiée de fait, la TUP devenant donc effective au 15 avril 2022.

Le déclenchement du conflit russo-ukrainien touchant une zone géographique marine sur laquelle opère FT Marine (la Mer Noire), il n'est pas à exclure que son évolution puisse impacter à court ou moyen terme l'activité de l'entreprise, notamment compte tenu de l'évolution à la hausse des coûts de carburants et d'autres effets diffus qui ne sont pas encore quantifiables à date.

## Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général modifié.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Changement de méthodes comptables

Le 5 novembre 2021, l'Autorité des Normes Comptables (ANC) a modifié sa recommandation n°2013-02, en introduisant la possibilité de choisir entre deux méthodes pour la comptabilisation des droits à prestations relatifs aux régimes octroyant un avantage aux salariés présents dans l'entreprise à leur date de départ à la retraite, lequel est plafonné à hauteur d'un montant maximal et conditionné à une durée minimale d'activité au sein de l'entreprise.

S'appuyant sur cette recommandation, la société a décidé, à compter du 1er janvier 2021, de répartir les droits à prestation sur ce type de régime de manière linéaire à compter de la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition desdits droits.

Auparavant, l'engagement était comptabilisé de manière linéaire sur la durée de la carrière du salarié au sein de la société.

Ce changement de méthode comptable affecte à la baisse le montant des engagements constatés au 31 décembre 2020, pour un montant de 1 624 milliers d'euros.

Par ailleurs, la société a également décidé, à compter du 1er janvier 2021, de comptabiliser de manière systématique l'intégralité du montant :

- des écarts actuariels générés sur la période au compte de résultat ; auparavant, conformément à l'option permise par la recommandation ANC 2013-02, la société appliquait la méthode du corridor, laquelle permettait de différer la comptabilisation au compte de résultat des écarts actuariels, et de ne les constater qu'à partir du moment où leur montant cumulé excédait le seuil de 10 % du montant des engagements.

- du coût des services passés constatés sur la période au compte de résultat.

Si le montant des gains actuariels non reconnus au 31 décembre 2020 s'élevait à 1 046 milliers d'euros, celui du coût des services passés non reconnus étaient en revanche nul à fin 2020.

Ces deux changements de méthode à l'initiative de la société conduisent à une meilleure information financière dans un objectif d'harmoniser les méthodes comptables retenues dans les comptes individuels et les méthodes comptables retenues dans les comptes consolidés.

Au titre de ces trois changements de méthode, la société a ajusté à la baisse le montant de sa provision pour engagements de retraite et avantages similaires au 31 décembre 2020, pour un montant net de 578 000 euros, en contrepartie du report à nouveau au 1er janvier 2021.

## Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations est calculé selon le mode linéaire retenu sur les durées suivantes :

- Constructions 25 ans
- Matériels et outillages 3 à 10 ans
- Navires 20 ans
- Composants des navires (1) 30 mois ou 60 mois
- Agencements 5 à 10 ans
- Logiciels d'exploitation 3 ans

(1) : correspond aux arrêts techniques des navires

La société n'immobilise pas les dépenses de recherche et de développement. Il en est de même pour les logiciels développés en interne.

Les dépenses de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées, sauf dans le cas où elles contribueraient à augmenter la productivité ou la durée de vie de l'immobilisation.

Les dépenses liées aux arrêts techniques des navires sont considérées comme des dépenses de première catégorie et de renouvellement d'actifs. Elles sont donc immobilisées comme le préconise le Règlement CRC 2004-06 du 23 novembre 2004.

### Immobilisations financières

#### Participations et autres titres :

Les titres de participation sont inscrits à leur coût historique d'acquisition. Les frais d'acquisition sont inscrits au compte de résultat. La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre leur coût historique d'acquisition et leur valeur actuelle. La valeur actuelle est déterminée en utilisant des indicateurs tels que les capitaux propres sociaux ou la valeur vénale en cas de décision de cession.

Les créances rattachées à des participations concernent des contrats de prêt à moyen ou long termes accordés à des sociétés du groupe Orange et se distinguent des conventions de comptes courants qui permettent principalement la gestion quotidienne de leurs excédents et besoin de trésorerie des sociétés du Groupe.

Les prêts correspondent à des contrats conclus avec des sociétés tierce au Groupe Orange, dont l'échéance est à moyen ou long terme.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation est comptabilisée en fonction de l'analyse des risques de non-recouvrement.

### Evaluation des stocks

Les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur nette probable de réalisation. L'évaluation du stock de carburant des navires s'effectue selon la méthode FIFO.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Une revue des risques individuels sur les clients en retard de paiement permet de déterminer le niveau de dépréciation en tenant compte du risque d'insolvabilité des débiteurs.

Le compte courant a fait l'objet d'une convention de gestion de trésorerie. Il est porteur d'intérêts, au taux du marché.

## Opérations en devises

Les créances et dettes en devises sont évaluées au cours de clôture.

L'écart de conversion en résultant est inscrit au bilan sous la rubrique écart de conversion «actif» ou «passif».

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques, hors opérations dont le taux est garanti par une couverture de change.

## Instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur d'apport ou à leur prix d'acquisition, et donnent lieu, le cas échéant, à des dépréciations pour les ramener à leur valeur probable de vente.

FT Marine gère les risques de marché liés aux variations des cours de change sur certaines opérations commerciales (contrats de pose et de maintenance), en utilisant des instruments financiers (dérivés).

Ces instruments sont utilisés à des fins de couverture et comptabilisées selon le principe de symétrie.

Conformément au règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, les opérations non dénouées à la clôture sont comptabilisées au taux spot, et la différence entre le taux spot et le taux couvert est inscrit au bilan sous la rubrique « Instruments de couverture-Actif » et « Instruments de couverture-Passif ».

Jusqu'à la date de réalisation de ces opérations les couvertures prises constituent des engagements hors bilan.

## Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de FT Marine à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques de FT Marine ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait la société assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources devant probablement être supportée par FT Marine pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée, une information en annexe est alors fournie.

### **Engagements de retraite et avantages similaires :**

Règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires :

Les avantages du personnel regroupent les avantages postérieurs à l'emploi (les engagements de retraite) et les autres avantages à long terme. Le montant des engagements de retraite provisionné résulte d'un calcul actuariel qui tient compte de plusieurs paramètres, notamment l'ancienneté, l'espérance de vie, la rotation du personnel et les hypothèses financières suivantes :

Âge de départ à la retraite : 62 ans

Taux d'actualisation : 0,90 %

Taux d'inflation : 2 %

Augmentation salariale moyenne annuelle : 1,8 %

Dans le cadre d'un accord Groupe signé sur l'emploi des seniors, une provision a été constituée. Cet accord prévoit un dispositif de Temps partiels seniors (TPS), d'une durée minimum de 18 mois et maximum de 3 ans, s'adressant aux fonctionnaires et aux contractuels des entités françaises éligibles à une retraite sans décôte dans les 3 ans et ayant une ancienneté minimum de 15 ans dans le Groupe.

Dans le cadre des renégociations de l'accord intergénérationnel, un nouvel accord Temps Partiel Senior (TPS) s'adressant aux fonctionnaires et aux contractuels des entités françaises éligibles du Groupe Orange, dont FT Marine, à une retraite au plus tard au 1er janvier 2028 et ayant une ancienneté minimum de 15 ans a été signée le 17 décembre 2021. L'évaluation de l'engagement de TPS est sensible aux estimations de la population potentiellement éligible et du taux d'entrée dans les dispositifs (estimé à 70 % en moyenne), ainsi que l'arbitrage qui sera in fine retenu par les bénéficiaires entre les différentes formules proposées.

Le coût du dispositif et la provision correspondante sont sensibles aux estimations de la population potentiellement éligible et du taux d'entrée dans le dispositif ainsi que de l'arbitrage qui sera en fait retenu par les bénéficiaires entre les différentes formules proposées. Les écarts actuariels constatés relatifs au TPS sont immédiatement reconnus au compte de résultat.

### **Produits d'exploitation**

La Société exerce la totalité de ses activités dans le domaine des télécommunications internationales en effectuant la maintenance et la pose de câbles au moyen de navires.

En ce qui concerne les contrats de maintenance, le chiffre d'affaires forfaitaire annuel de chaque contrat est comptabilisé mensuellement au prorata du nombre de jours dans le mois ; les produits liés aux opérations ponctuelles de maintenance sont comptabilisés à l'avancement pendant la période de l'opération.

Pour ce qui concerne les produits de la pose, la Société constate le chiffre d'affaires à l'avancement des contrats, au prorata du nombre de jours réalisés par rapport à la durée prévue du contrat.

FT Marine réalise des opérations de vente à termes de devises pour couvrir une partie du chiffre d'affaires réalisé en devises au titre de certains contrats de maintenance et de pose. La Société étant en mesure de rattacher ces opérations à terme avec le chiffre d'affaires facturé en devises, la comptabilité de couverture est appliquée et le chiffre d'affaires correspondant est constaté au taux couvert.

### Frais de publicité et assimilés

Les frais de publicité, promotion, parrainage, communication et marques sont intégralement comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

### Recours à des estimations

Les estimations concernent principalement les provisions et la détermination du taux d'avancement des contrats. Ces estimations sont fondées sur la base de l'expérience passée et des éléments opérationnels et économiques en présence.

**ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**

**FT MARINE**

**INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - ACTIF**

## Immobilisati

IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Réévaluation	Acqu. et apports, virement	Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		2 106 647	0	145 320	213 622	0	2 038 345	0
Terrains		0	0	0	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 580 550	0	0	0	0	2 580 550	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0	0	0	0	0
	Matériel de transport	56 449	0	1 213 301	0	1 150 000	119 750	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 198 509	0	139 253	0	0	1 337 762	0
	Emballages récupérables et divers	126 301 913	0	9 257 093	0	1 568 919	133 990 087	0
Immobilisations corporelles en cours		6 238 415	0	1 014 828	2 877 943	3 323 211	1 052 089	0
Avances et acomptes		0	0	19 087 600	0	0	19 087 600	0
<b>TOTAL (III)</b>		<b>136 375 836</b>	<b>0</b>	<b>30 712 075</b>	<b>2 877 943</b>	<b>6 042 130</b>	<b>158 167 837</b>	<b>0</b>
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0	0	0	0
Autres participations		6 742 628	0	22 543 742	0	0	29 286 370	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		20 906 226	0	18 281 727	20 844 487	0	18 343 465	0
<b>TOTAL (IV)</b>		<b>27 648 854</b>	<b>0</b>	<b>40 825 468</b>	<b>20 844 487</b>	<b>0</b>	<b>47 629 835</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>		<b>166 131 337</b>	<b>0</b>	<b>71 682 863</b>	<b>23 936 052</b>	<b>6 042 130</b>	<b>207 836 017</b>	<b>0</b>

## Société mère, filiales et participation

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société :

Les comptes de la société sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés élaborés par Orange Sa

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital
ORANGE	SA	10 640 226 396

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
<b>A. Renseignements détaillés(1) (2)</b>										
<b>Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)</b>										
CHAMAREL	5 960 530	3 248 716	100	6 741 104	6 741 104			14 204 147	2 854 838	
OCSF	#####	(50 937 460)	100	1 000	1 000			4 535 756	2 669 000	
<b>Participations (10 à 50% du capital)</b>										
<b>B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.</b>										
Filiales françaises (ensemble)										
étrangères (ensemble) (3)										
sociétés françaises										
sociétés étrangères										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.

## Amortissements

SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 775 425	127 256	0	1 902 681
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements	2 182 510	78 566	0	2 261 075
Installations techniques, matériels et outillages		0	0	0	0
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	0	0	0	0
	Matériel de transport	37 444	9 701	0	47 145
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 041 200	106 474	0	1 147 674
	Emballages récupérables et divers	114 967 693	4 854 091	1 568 919	118 252 864
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)</b>		<b>118 228 846</b>	<b>5 048 831</b>	<b>1 568 919</b>	<b>121 708 758</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>120 004 271</b>	<b>5 176 087</b>	<b>1 568 919</b>	<b>123 611 439</b>

## Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	710 105	743 506	392 955	1 060 656
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>710 105</b>	<b>743 506</b>	<b>392 955</b>	<b>1 060 656</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		743 506	392 955	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				0

## Stocks et en cours

BILAN-ACTIF	2 021			2 020
	MONTANT BRUT	PROVISION	MONTANT NET	MONTANT NET
Stock de carburant	1 017 694	0	1 017 694	660 311
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	3 409 812	0	3 409 812	3 409 812
Marchandises	0	0	0	0
<b>TOTAL Stock</b>	<b>4 427 506</b>	<b>0</b>	<b>4 427 506</b>	<b>4 070 123</b>

Les stocks de carburant, valorisés selon la méthode FIFO en comptabilité, s'élèvent à 1 018 K€ au 31/12/2021. La valeur de marché du stock au 29 /11/21 (constatée à 553 € le m3 correspondant au dernier soutage réalisé avant la clôture) s'élève à 922 K€.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée compte tenu de l'utilisation certaine de ce stock de carburant.

Avances et acomptes versés sur commandes	2 324 156	0	2 324 156	3 043 898
--	-----------	---	-----------	-----------

## Etat des échéances des créances

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
	Créances rattachées à des participations	22 542 742	22 542 742	0
	Prêts	18 281 727	0	18 281 727
	Autres immos financières	61 738	0	61 738
	<b>TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>40 886 207</b>	<b>22 542 742</b>	<b>18 343 465</b>
	Clients douteux ou litigieux	1 060 656	1 060 656	0
	Autres créances clients	35 331 010	35 331 010	0
	Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0
	Personnel et comptes rattachés	96 694	96 694	0
	Securité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	649 165	649 165	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	171 375	171 375	0
	Groupes et associés	13 441	13 441	0
	Débiteurs divers	933 990	933 990	0
	<b>TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>38 256 331</b>	<b>38 256 331</b>	<b>0</b>
	Charges constatées d'avance	261 174	261 174	0
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>79 403 712</b>	<b>61 060 247</b>	<b>18 343 465</b>
	Prêts accordés en cours d'exercice	18 281 727		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	0		
	Prêts et avances consentis aux associés	0		

## Comptes de régularisation

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Loyers et charges locatives	219 394	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>261 174</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

AUTRES COMPTES DE REGULARISATION	2021		2020
	Brut	Net	Net
Frais d'émission d'emprunt à étaler	0	0	0
Prime de remboursement des obligations	0	0	0
Ecart de conversion actif	13 678	13 678	32 069

**ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**

**FT MARINE**

**INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - PASSIF**

## Nombre et valeur nominale des composants du capital social

Le capital social de la société FT Marine se décompose comme suit :

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2020	Valeur nominale en Euros
Actions ordinaires	52 047 520			52 047 520	10
Actions amorties				0	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				0	
Actions préférentielles				0	
Parts sociales				0	
Certificats d'investissement				0	
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

### Affectation du résultat de l'exercice précédent :

Les comptes de l'exercice 2020 font fait apparaître une perte de 7 362 904 €. Selon la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes, ce bénéfice a été affecté :  
au report à nouveau pour la totalité.

### Variation de capital :

## Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	52 047 520						52 047 520
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	0						0
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	2 819 534						2 819 534
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau (1)	-5 772 587	578 000			-7 362 904		-12 557 491
Résultat de l'exercice	-7 362 904	11 005 813			7 362 904		11 005 813
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>41 731 563</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>53 315 376</b>

(1) L'impact de 578 000 euros au report à nouveau est lié aux changements de méthode comptable relatifs à la comptabilisation des avantages au personnel

## Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
<b>TOTAL (I)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour litige	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	23 421	12 085	23 421	12 085
Provisions pour avantages au personnel (1)	3 823 576	368 000	1 272 000	2 919 576
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges (2)	4 458 713	2 942 654	338 000	7 063 367
<b>TOTAL (II)</b>	<b>8 305 710</b>	<b>3 322 739</b>	<b>1 633 421</b>	<b>9 995 027</b>
<b>TOTAL (I + II)</b>	<b>8 305 710</b>	<b>3 322 739</b>	<b>1 633 421</b>	<b>9 995 027</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		754 654	694 000	
Dont dotations et reprises financières		45 085	25 421	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		2 523 000	336 000	

(1) La reprise de provisions pour avantage au personnel de 1 272ke tient compte d'une reprise non inscrite au résultat de l'exercice mais au report à nouveau pour 578ke dû au changement de méthode de l'indemnité de départ à la retraite.

(2) comprend les provisions CET et TPS

## Etat des échéances des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	98 619	98 619	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers	0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	13 503 806	13 503 806	0	0
Personnel et comptes rattachés	3 987 132	3 987 132	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 991 697	1 991 697	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	24 659	24 659	0
	Obligations cautionnées	0	0	0
	Autres impôts	87 972	87 972	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 083 344	1 083 344	0	0
Groupes et associés	9 549 883	9 549 883	0	0
Autres dettes	1 299 992	1 299 992	0	0
Dette représentative de titres empruntés	0	0	0	0
Produits constatés d'avance	14 400 706	14 400 706	0	0
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>46 027 810</b>	<b>46 027 810</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice	0			

## Comptes de régularisation - passif

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Contrats de maintenance	4 268 803	0	0
Projets divers	10 131 903	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>14 400 706</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Ecart de conversion passif	2021	2020
	Montant	Net
Ecart de conversion passif	59 992	60 023

**ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**

**FT MARINE**

**INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE  
RESULTAT**

## Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	2021	2020	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	0	0	0%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	75 152 287	50 737 926	48%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	8 591 125	1 980 878	334%
Chiffres d'affaires nets-Export	66 561 161	48 757 048	37%
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>75 152 287</b>	<b>50 737 926</b>	<b>48%</b>

## Charges à payer

Charges à payer	Montant
Intérêts sur emprunts obligataires convertibles	0
Intérêts sur autres emprunts obligataires	0
Intérêts sur emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Intérêts sur emprunts et dettes financières divers	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 483 670
Dettes fiscales et sociales	4 644 755
Autres dettes	176 523
<b>Total</b>	<b>8 304 947</b>

Charges à payer	Montant
FNP FRNS BIENS ET SERVICES	3 461 456
FNP FRNS IMMOS	22 214
DETTE PROVISIONNEE CONGES PAYES	2 415 235
DETTES PROVISION. PR PARTICIP.	115 087
SALAIRES - AUTRES CHARGES A PAYER	1 242 812
ORGANISMES SOCIAUX-CONGES PAYES	727 890
PERSONNEL CHARGES A PAYER	143 731
AVOIR A ETABLIR	176 523
<b>TOTAL</b>	<b>8 304 947</b>

## Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	11 448 949
Personnel et comptes rattachés	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0
Etat et autres collectivités publiques	171 375
Autres créances	0
Disponibilités	0
<b>Total</b>	<b>11 620 324</b>

Produits à recevoir	Montant
FAE CLIENTS	11 448 949
ETAT CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR	171 375
<b>TOTAL</b>	<b>11 620 324</b>

## Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AUTRES CHARGES EXC / OP DE GESTION	38	0
VNC DES IMMOS CORPORELLES CEDEES	3 323 211	0
MALIS SUR ORP - AGA	411 649	0
DOT AMTS EXCEPTIONNELS SUR CORPO	99 830	0
DOT PROV AVANTAGES A LONG TERME DU PERSONNEL	2 523 000	0
PDTS EXCEP / OPERAT. DE GESTION	0	83 239
PDTS EXCEP/OPERAT DE GESTION SUR	0	29 584
PCEA IMMOS CORPORELLES CEDEES	0	4 131 245
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	0	113 755
REP PROV AVANTAGES A LONG TERME DU PERSONNEL	0	336 000
<b>TOTAL</b>	<b>6 357 728</b>	<b>4 693 823</b>

(1)

(1) concerne le TPS nouvel accord pour 2 528 ke et une reprise de 5ke pour l'ancien.

**ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**

**FT MARINE**

**AUTRES INFORMATIONS**

## Informations sur la Fiscalité

### Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	12 786 080	0
Résultat exceptionnel	-1 665 180	
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		
Contribution exceptionnelle		
<b>TOTAL</b>	<b>11 120 900</b>	<b>0</b>

Compte tenu de son résultat fiscal, le montant de l'impôt sur les bénéfices s'élève à 0 €. La société fait partie du groupe d'intégration fiscale dont Orange SA est la société tête de groupe.

Le montant des déficits reportables remontés dans le cadre de l'intégration fiscale de Orange SA s'élève à 114 173 929 € au 31/12/2021.

La convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt est supportée par la société comme en l'absence d'intégration fiscale.

Elle est ainsi calculée sur son résultat fiscal propre.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits, correctifs, avoirs fiscaux et crédits d'impôts, sont conservées au niveau de la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

En 2014, FT Marine a renouvelé l'option fiscale pour la taxe forfaitaire au tonnage.

## Fiscalité différée

Libellé	Ouverture	Variation	Clôture
<b>Bases d'accroissement de la dette future d'impôt</b>			
Provisions réglementées	0	0	0
Subventions d'investissement	0	0	0
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M			
Ecart de conversion Actif	32 069	-18 391	13 678
Autres charges déduites d'avance			
Plus values à long terme en sursis d'imposition			
<b>Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt</b>	<b>32 069</b>	<b>-18 391</b>	<b>13 678</b>
<b>Total passif d'impôt futur</b>	<b>8 283</b>	<b>0</b>	<b>3 956</b>
<b>Bases d'allègement de la dette future d'impôt</b>			
Amortissements des logiciels			
Pertes potentielles sur contrat à long terme			
Provisions pour retraites et obligations similaires	-3 823 576	904 000	-2 919 576
Provisions TPS	-1 041 000	-2 185 000	-3 226 000
Autres risques et charges provisionnés			
Charges à payer			
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M			
Provision pour perte de change	-23 421	11 336	-12 085
Ecart de conversion Passif	60 023	-31	59 992
Autres produits taxés d'avance			
Déficits reportables fiscalement		0	0
<b>Total bases d'allègement de la dette future d'impôt</b>	<b>-4 827 974</b>	<b>-1 269 695</b>	<b>-6 097 669</b>
<b>Total actif d'impôt futur</b>	<b>-1 247 066</b>	<b>0</b>	<b>-1 763 690</b>
<b>Situation nette</b>	<b>-1 238 782</b>	<b>0</b>	<b>-1 759 734</b>

(1) Taux d'impôt :

Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :

Contribution sociale sur l'impôt :

28,92%

28,00%

3,30%

25,83%

25,00%

3,30%

## Entreprises liées

---

Les transactions entre les entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marchés, et ne sont donc pas détaillées.

## Engagements hors bilan

EN K EUROS €		Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Catégorie d'engagement	Total					
<b>Engagements donnés</b>						
Cautionnement douanier & LPG Mauritius Telecom et HMN	2 191					2 191
Contrat de location du navire Pierre de Fermat detenu par OCSF (1)	42 513		42 513			
Chantier naval pour la construction du nouveau navire de maintenance Sophie Germain	28 633					28 633
<b>Total engagements donnés</b>	<b>73 337</b>	<b>0</b>	<b>42 513</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>30 824</b>
<b>Engagements reçus</b>						
Contrat de maintenance cable ACMA	33 949					33 949
Contrat de location robot IOCPL	6 122					6 122
Contrat de maintenance cable MECMA	19 084					19 084
Caution solidaire pour acquisition du navire cablier Pierre de Fermat (1)	48 846				48 846	
Caution solidaire pour acquisition du navire cablier Sophie Germain	54 700				54 700	
<b>Total engagements reçus</b>	<b>162 701</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>103 546</b>	<b>59 155</b>
<b>Engagements réciproques</b>						
N/A	0					
<b>Total engagements réciproques</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Obligations contractuelles	Total	Paiements dus par période		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Engagement relatif aux locations simples vis-à-vis d'Orange SA	1 565	983	582	0
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>1 565</b>	<b>983</b>	<b>582</b>	<b>0</b>

(1) Le navire Pierre de Fermat est detenu par OCSF filiale de FT Marine qui sera fusionnée début 2022.

### FT MARINE

Instruments financiers	Souscription	Montant (\$)	Échéance	Cours à terme	Cours de réévaluation	Juste valeur (€)
<b>Position à l'ouverture</b>		<b>3 600 000</b>				<b>-74 482</b>
ACMA	21/12/2021	1 200 000	25/03/2022	1.12972	1.1326	-4519.49
ACMA	21/12/2021	1 200 000	23/06/2022	1.13241	1.1326	-4596.22
ACMA	21/12/2021	1 200 000	23/09/2022	1.13575	1.1326	-4633.93
ACMA	21/12/2021	1 200 000	23/12/2022	1.13966	1.1326	-4787.55
<b>Position au 31/12/2021</b>		<b>4 800 000</b>				<b>-18 537</b>

## Engagements de Crédit-bail

	Navire Pierre de Fermat	Constructions	Matériel	Autres	Total
<b>Valeur d'origine</b>	<b>61 700</b>				<b>61 700</b>
<b>Amortissements :</b>					
· Cumuls exercices antérieurs	19 161				<b>19 161</b>
· Dotation de l'exercice	3 085				<b>3 085</b>
<b>Total</b>	<b>22 246</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22 246</b>
<b>Redevances payées :</b>					
· Cumuls exercices antérieurs	25 936				<b>25 936</b>
· Dotation de l'exercice	0				<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>25 936</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>25 936</b>
<b>Redevances restant à payer :</b>					
· A 1 an au plus	4 267				<b>4 267</b>
· A plus d'1 an et 5 ans au plus	22 543				<b>22 543</b>
· A plus de 5 ans	0				<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>26 810</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>26 810</b>

## Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié	
	2021	2020
Marins	154	150
Non marins	144	150
<b>TOTAL</b>	<b>298</b>	<b>300</b>

L'effectif moyen du personnel est de : 298